



**ASCE NSO 31**

**Journée Retraités.es  
du  
20 Octobre 2026**



**ASCE NSO 31**

L'ASCE NSO 31 vous propose de nous retrouver

pour une découverte de la *BOULE* (près du Canal du Midi) bâtiment sphérique en acier de 25 mètres de diamètre inaugurée en 1959 qui abritait alors le plus puissant microscope à électrons du monde. Concrètement, Gaston Dupouy crée un canon à électrons qui atteindront 95 % de la vitesse de la lumière. Son rayon lui permet de grossir x 1million de fois pour observer des bactéries !

La *BOULE* icône du **CEMES**

**Centre d'Elaboration de Matériaux et d'Etudes Structurales**

**RdV > le Mardi 20 Octobre 2026 à 9h45  
au 29 rue Jeanne Marvig  
(Métro ligne B station Saouzelong)  
31055 – Toulouse**

Le montant de la journée sera de 22€ par ascéiste du NSO et comprend :

» **la Boule**: visite guidée par un chercheur du CEMES,  
» **restaurant "Chez Rosine"** au menu : verre de Sangria, Trio de Pinchos, Paella ou Gambas en persillade, poivrons de Padron et frites et desserts au choix du café. Vin et café. Olé les papilles !

Le restaurant « Chez Rosine » se situe rue du général Bares à 8 mn à pieds du

CEMES.

Le covoiturage sera priorisé. Chaque participant utilisant son véhicule voudra bien indiquer le nombre de places disponibles dans son véhicule et son lieu de départ. Les personnes sans mode de transport pourront le signaler.

**Renseignement et inscription avec choix du menu avant  
le 24 Septembre 2026**  
auprès de Daniel Hanot courriel/mail : [danielpas2c@gmail.com](mailto:danielpas2c@gmail.com)  
Tél : 06 07 24 61 15

SEULES SONT VALIDES LES INSCRIPTIONS AVEC LE REGLEMENT. Le paiement par chèques-vacances est accepté. Les chèques bancaires seront à libeller à l'ordre de votre ASCE.  
\*En cas d'annulation moins de 10j avant le jour de l'activité et sauf cas de force majeure, le paiement ne sera pas restitué.

Le fait de s'inscrire à la rencontre implique que les participants à la manifestation abandonnent leur droit à l'image au bénéfice de l'organisation. Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit sur le bulletin d'inscription, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaît. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.